



COMMUNE DE NOZEROY

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 juin 2012

Présents : Pascal RAMBOZ, Claude PONCET, Sophie JEANNIN, Olivier GODIN, Jean-Marc BARTHET, Bruno JACQUES, Bruno LIETTA, Véronique ADAM, Catherine FEDRIGO, Dominique CHAUVIN.

Excusée : Aurore BLONDEAU

Accueil des nouveaux conseillers municipaux

- Monsieur le Maire accueille les trois nouveaux conseillers et donne lecture du tableau d'installation du nouveau conseil municipal tel que transmis en préfecture.
- Le tableau des commissions de travail est distribué à tous pour la préparation de la mise à jour qui aura lieu lors de la prochaine réunion fixée au lundi 2 juillet à 20h15.
- Les dates des réunions 2012 du conseil municipal sont données à titre informatif, celles-ci peuvent évoluer en fonction des impératifs.
- Le budget 2012, voté en mars, est distribué et Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a sollicité Monsieur Claude Mattera (Trésorier) pour qu'il vienne début septembre présenter la situation financière de la commune.

Communauté de Communes

- Le conseil :
 - prend connaissance des travaux des commissions et du bureau
 - est informé de la date du prochain conseil communautaire (jeudi 28 juin à 20h30 à Gillois). La réunion est publique et chaque conseiller peut être présent.
- Les délégués seront réélus lors de la prochaine réunion.

Collège - SIVOS

- Le CA du collège s'est réuni le 22 mai 2012 : compte rendu donné.
- Le conseil d'École de l'école publique se réunira le 26 juin : Jean Marc Barthet participera et représentera la commune
- Le SIVOS se réunira le 3 juillet.

Assainissement – Station d'épuration

- Suite à la mise en évidence des problèmes importants de reprise des roseaux dans les deux bassins inférieurs, en collaboration avec l'Eau pure, les employés municipaux ont procédé au désherbage complet d'un bassin et au ré-plantage de nouveaux roseaux.
- Une bâche sera installée sur l'autre bassin en attendant qu'un plus grand nombre d'habitations soient raccordées.
- Branchement d'une fontaine pour « alimenter » la station : M. JACQUES, LIETTA, CHAUVIN et PONCET se rendront sur place le mercredi 20 juin à 19H. Délégation est donnée pour mettre en œuvre la solution la mieux adaptée.
- Dans tous les cas un désherbage régulier doit être effectué et nécessite du temps et du personnel (environ 1 heure par jour).
- Le niveau d'épuration reste excellent et les données ont été transmises à l'Agence de l'eau.
- La deuxième pompe du poste de refoulement (collège) a été remise en fonctionnement

SAUC :

- Présentation de la délibération confirmant l'avenant de MO. Cette délibération sera votée lors de la prochaine réunion.
- Présentation du plan général de l'assainissement (vieux bourg) et nouvel estimatif.
- La somme « subventionnable » retenue par les services de la DRAC est inférieure à la demande entraînant une forte baisse du montant de participation de la DRAC et par conséquent du CG39. Cette nouvelle imposera des choix.
- Économies à réaliser :
 - Rue de la gendarmerie : estimation en cours
 - Gaine service supplémentaire : 25 000 €
 - Emplacement de la fontaine : au plus près des réseaux.
- L'emplacement définitif du calvaire sur le Parc reste à définir plus précisément.
- Sollicitation de nouvelles aides « FISAC »: rencontre le 28 juin à Besançon en lien avec le comité d'animation et l'APREN.
- La prochaine réunion aura lieu le 25 juillet à 14h30.

Travaux - Bâtiments communaux - Patrimoine

- Consultations des entreprises de TP pour le réseau eau pluviale : ouverture des plis le 22 juin 2012 par la commission d'appel d'offre.
- Projet route des patrimoines : Sophie Jeannin représentait la commune à la réunion du 12 juin à Supt. Le projet a bien avancé. Le conseil devra délibérer sur le projet et son financement.
- Dans le cadre de la vente de l'hôpital, il faut penser au devenir du bâtiment. Une réflexion est en cours avec la direction et le soutien du Conseiller général.
- Chapelle de l'Hôpital située vers la porte Nods : Monsieur le maire propose d'organiser un samedi matin une visite de ce bâtiment en présence de M. Ryon (conservateur des objets d'art sacré) et la directrice de l'hôpital.
- L'intervention sur site du centre de Vesoul pour le traitement des meubles de la sacristie s'est déroulée le 12 juin. Le centre a emmené aussi un devant de tabernacle. Merci aux bénévoles qui ont préparés cette intervention.

- Devant le refus de la préfecture d'accorder la subvention au titre de la Dotation des Équipements (chaudière bois et fenêtres mairie) et l'absence de soutien de l'ADEME (chaudière granulés inférieur à 50KW), il est décidé de :
 - Faire changer les fenêtres de la mairie qui sont dans un état catastrophique.
 - D'installer une chaudière fioul nouvelle génération en remplacement des deux anciennes avec compteur d'énergie pour le logement communal. Le temps d'amortissement d'une chaudière bois au vue de la différence de coût étant bien trop long (>10 ans).
 - D'autoriser Monsieur le maire à passer commande des travaux
- Le chauffe-eau du logement maison des Annonciades en panne sera changé rapidement.
- Appartement mairie : des moisissures autour des fenêtres ont été signalées par les locataires. Il est nécessaire de contrôler le fonctionnement de la VMC. Monsieur Lietta est en charge du dossier

Urbanisme

- Projet logements : « Habiter mieux, bien vivre ensemble »
Le branchement ERDF coûterait 1100€ + 40€ /ml. Concernant l'eau potable : Véolia doit nous dire si la capacité est suffisante pour alimenter les logements.
Une réserve est émise par un conseiller municipal sur le lieu du projet (proximité de la zone artisanale) et des risques de nuisance que les futurs habitants devraient subir.
Un rappel du montant des plafonds de ressources est donné à titre d'exemple : 25 542 € pour une personne seule, 48 939 € pour un couple avec deux enfants (montant des revenus imposables)
- près un rappel de la réglementation, le conseil municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les parcelles AE 228, AE 230
- Loi de majoration des droits à construire (+30% de COS) : ne s'applique en zone protégée
- Le montant de la participation au réseau d'eau potable pour la parcelle hôpital et la tranchée EDF est inférieure à l'estimatif.

Fête et cérémonies

- Fête de la musique : la commune soutiendra l'organisation de cette manifestation en participant financièrement à hauteur de 300€.
- Course cycliste : Rémy Duval a contacté la mairie pour organiser un pot d'accueil des cyclistes le samedi 21 juillet vers 17h à Nozeroy . Sophie JEANNIN s'en chargera.

Tourisme

- Bilan des pots d'accueil hiver et préparation été : ils auront lieu à la cave des Annonciades les 15/7, 5/8 et 19/8. Mme Fédrigo qui représentera la commune. Nous installerons des tables et quelques chaises.
- CDT : assemblée générale du 22 mai. Le compte rendu est disponible en mairie.

Informations et questions diverses

- Chemin Sainte Fontaine : Monsieur Barthet est chargé d'organiser une visite sur place
- Les hôtesse de l'office du tourisme informe que la signalétique pour la circulation automobile n'est pas très bonne : à voir avec les futurs travaux du SAUC.
- Un rappel est fait : un employé communal devra être présent le dimanche 22 juillet et le samedi 11 août pour assurer l'entretien des toilettes publiques.
- Mme FEDRIGO propose de se renseigner sur les prix des distributeurs de sacs pour que les propriétaires des chiens puissent ramasser leurs déchets.
- En réponse à une question, l'arrosage des nouveaux plants Clos Martin devait se faire même par temps de pluie à cause de la bâche afin d'en assurer la reprise.

Séance levée à 0h00

L'Adjoint,

Sophie Jeannin